

La célébration de la fondation de la ville de Québec permet de mettre en exergue le rôle de 1608 dans la construction de la société québécoise : les 400 ans de Québec ne sont-ils pas les 400 ans du Québec ?

Par Marc Saint-Hilaire

Le 400^e de Québec

Quel Québec ?

Québec, 1608-2008 : l'anniversaire ne passe pas inaperçu, comme en font foi les importantes manifestations organisées des deux côtés de l'Atlantique et l'engouement populaire qu'elles suscitent. Si on veut célébrer Québec avec un tel enthousiasme, c'est qu'on prête à la ville un caractère symbolique fort, contribuant aux identités collectives et individuelles. Lesquelles ? C'est là que les choses commencent à s'embrouiller, le symbole étant revendiqué par un éventail d'acteurs aux visées parfois convergentes, parfois divergentes sinon carrément opposées. Les acteurs politiques, notamment, attribuent à la fête des significations très diverses, rappelant ainsi comment l'histoire et la mémoire, fondements de la construction symbolique, peuvent être instrumentalisées pour servir des intérêts partisans. Il nous revient donc, comme citoyens, de tenter de discerner ce qui relève de la construction de ce qui se fonde sur une historicité plus solidement établie.

L'OBJET DES CÉLÉBRATIONS

Soixante-cinq ans après l'échec de Jacques Cartier et de Larocque de Roberval à Cap-Rouge (tout juste à l'amont de Québec), la construction d'un poste de traite à Québec par Samuel Champlain, mandaté pour ce faire

par Pierre Dugua de Mons, s'inscrit dans une séquence d'événements qui conduit à l'établissement d'une colonie française en Amérique du Nord. Cette séquence s'ouvre avec l'établissement d'un pied-à-terre pour la pêche à la morue à l'île de Sable, au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse, en 1598 (abandonné en 1603), et se termine avec la fondation de Québec. Entre les deux dates, trois autres événements contri-

buent à ancrer la présence française sur le continent. Il s'agit d'abord de la construction en 1600 du poste de Tadoussac, premier établissement autorisé par le roi dans la vallée laurentienne, destiné aux échanges de pelleteries avec les nations algonquiennes et utilisé de manière saisonnière après le dur hiver de 1600-1601. Suit l'alliance franco-amérindienne de 1603, conclue à la pointe aux Alouettes à proximité de Tadoussac, par laquelle les nations algonquiennes (principalement les Innus) invitent les Français à s'établir à demeure dans la vallée du Saint-Laurent, à commercer avec eux et à s'unir contre leurs ennemis iroquois. Enfin, peut-être parce qu'ils n'étaient pas pressés d'en découdre avec les nations iroquoises, Dugua de Mons et Champlain tentent les établissements de l'île Sainte-Croix (1604-1605) et de Port-Royal (1605-1607), dans ce qui allait devenir l'Acadie, avant de revenir sur les rives du Saint-Laurent fonder Québec.

Si on exclut la tentative de 1541, c'est donc au cinquième essai qu'un établissement permanent, autorisé par les autorités royales, est finalement créé. Québec devient ainsi le symbole de la présence durable, ininterrompue, du fait français en Amérique du Nord. Dans les territoires actuels du Canada et des Etats-Unis, on pourrait aller plus loin et faire de Québec le symbole de la plus ancienne présence européenne soutenue. En effet, si sa fondation suit d'un an celle de Jamestown par les Anglais en Virginie et de Santa Fe par les Espagnols au Nouveau-Mexique, c'est la seule qui a prospéré et conservé sa culture d'origine. Jamestown, vue comme le berceau des Etats-Unis, a été abandonnée au bout de quelques décennies (c'est maintenant un site archéologique parsemé de repères mémoriels) tandis que Santa Fe, même si sa population compte toujours aujourd'hui une forte minorité hispanophone, est devenue une ville états-unienne à la suite de l'annexion du Nouveau-Mexique (conséquence de la guerre

Marc Saint-Hilaire est géographe, professeur à l'Université Laval de Québec. Il a contribué à la direction scientifique de l'ouvrage *Sur les traces de la Nouvelle-France en Poitou-Charentes et au Québec* (Geste éditions, 2008), publié au Québec sous le titre *Les traces de la Nouvelle-France au Québec et en Poitou-Charentes* (Presses de l'Université Laval).



Sarah Caillaud

américano-mexicaine de 1846-1848), partageant le sort de Saint Augustine, en Floride, établissement espagnol plus vieux devenu états-unien en 1821.

UN SYMBOLE REVENDIQUÉ

Symbole puissant, Québec est aussi célébrée et revendiquée par plus d'une mémoire collective. Ce sont d'abord et tout naturellement ses habitants qui se l'approprient : la municipalité, ses créatures et diverses associations locales ont soit préparé des manifestations particulières (expositions, fêtes populaires, activités de commémoration), soit placé leurs activités régulières sous le thème du 400^e anniversaire. C'est aussi à l'initiative du maire de l'époque, Jean-Paul L'Allier, qu'une société a été instituée en 2000 pour préparer les célébrations de 2008, la Société du 400^e anniversaire de Québec.

La fondation de Québec est également célébrée par les Québécois comme l'acte de naissance de la nation. S'agissant de la seule société francophone d'Amérique du Nord disposant de certaines prérogatives étatiques, la grande majorité de la population québécoise et au premier chef celle d'origine canadienne-française (incluant les apports subséquents qui s'y sont greffés) se voit comme l'héritière de Champlain et de la Nouvelle-France : les 400 de Québec sont les 400 ans du Québec. Le gouvernement québécois, formé par le Parti libéral, ouvertement fédéraliste, se montre étonnam-

ment discret sur ce point, taisant toute référence à la société québécoise dans ses communications publiques entourant le 400^e de Québec.

Officiellement bilingue dans ses institutions sinon dans son administration, l'Etat canadien se réclame aussi de Champlain, présentant Québec comme la première ville du Canada, le français comme la langue fondatrice du Canada et allant jusqu'à affirmer que Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada et de ce fait la représentante de la reine Elisabeth II, était la successeuse de Champlain ! Il va de soi que de telles affirmations ont suscité des réactions assez vives au Québec, surtout dans les milieux nationalistes. Pour plusieurs, le Canada s'était déjà abusivement approprié la commémoration du fait français en Amérique lors des célébrations entourant l'anniversaire de l'île Sainte-Croix en 2004, l'Etat fédéral investissant pour l'occasion des sommes considérables. Il présentait alors les événements de 1604 comme le début des relations France-Canada, provoquant un certain ressentiment au Québec et contribuant à éloigner Acadiens et Québécois dans la commémoration de la francophonie nord-américaine. A ce jeu, l'implantation du fait français en Amérique aurait tout aussi bien pu être célébrée en 2000 (400^e du poste de Tadoussac) qu'en 2003 (alliance franco-amérindienne qui a rendu possible l'établissement colonial) ou en 1998 (île de Sable). Bref, le Canada ayant marqué ses prétentions sur le fait français

La ville de Québec, le Saint-Laurent et, en face, l'île d'Orléans.

en 2004, plusieurs Québécois estimaient que 1608 leur appartenait. Ce sentiment est d'autant plus vif que le gouvernement fédéral s'apprête à souligner en 2009 le 250^e anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham.

UN SYMBOLE RECONNU

Trois administrations publiques, trois messages. Il n'est guère surprenant, dans ces conditions, que la Société du 400^e anniversaire de Québec, créée pour organiser les célébrations et financée principalement par la ville de Québec, le gouvernement canadien et le gouvernement québécois, ait établi une programmation très neutre, largement tournée vers les activités culturelles de masse qui donnent à la fête un caractère de grand festival. L'histoire y est peu présente et le message, on ne peut plus prudent : on y célèbre la ville, pas ce qu'elle représente. Cette neutralité, combinée à la discrétion du gouvernement du Québec, laisse par défaut toute la place aux autres acteurs, individus et associations, pour donner au 400^e le sens qu'ils souhaitent. Ils sont nombreux à s'y être investis, principalement au Québec. Ainsi, au moins deux associations sont nées spontanément pour organiser des célébrations parallèles mettant en exergue le rôle de 1608 dans la construction de la société québécoise. Plusieurs associations, avec ou sans lien avec les domaines de l'histoire ou du patrimoine, tiennent leur congrès annuel de 2008 à Québec (à la grande joie des hôteliers, restaurateurs, transporteurs et autres entreprises de «l'industrie» touristique). Des périodiques d'information ou de transfert publient des numéros consacrés à la ville (revues *L'Ac-*

tualité, Châtelaine, Québec-Science) ; des universitaires mettent à profit leurs travaux sur la ville de Québec, sur l'histoire ou l'identité québécoise en montant des expositions, en rédigeant des ouvrages ou en contribuant à des numéros spéciaux de leurs revues professionnelles (notamment les *Cahiers québécois de démographie*, les *Cahiers de géographie du Québec*, la *Revue d'histoire de l'Amérique française*). Toutes ces manifestations témoignent de l'importance symbolique accordée à Québec ou, à tout le moins, de la sympathie éprouvée à son endroit. Elles contribuent également toutes, de façon en définitive plus affirmée que plusieurs des activités portées à la programmation officielle de la Société du 400^e, à reconnaître le sens de l'anniversaire.

D'autres organisations, internationales ou étrangères, posent des gestes qui vont dans la même direction : le prochain Sommet de la francophonie, en octobre, en est, de même que la réunion du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco. En France et dans la région Poitou-Charentes en particulier, les manifestations organisées autour du 400^e de Québec mettent aussi en évidence la pérennité de la présence française en Amérique. Le succès de l'entreprise de Champlain, de Dugua de Mons et des autres pionniers de la Nouvelle-France a permis la constitution sur ce continent d'un solide ancrage pour la francophonie internationale. Fête de Québec, fête du Québec (à laquelle le Canada s'est outrageusement invité selon plusieurs), c'est largement aux échelles continentale et internationale que le 400^e doit être célébré. ■

Carte de la répartition des toponymes picto-charentais au Québec illustrant un article de Marc Saint-Hilaire publié dans le livre *Sur les traces de la Nouvelle-France*. Carte de Philippe Desaulniers, CIEQ.

